

Sainte-Thérèse, le 12 juin 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les adresses 550 à 560, boulevard Henri-Bourassa Ouest à Montréal

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 4 avril dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

560, boul. Henri-Bourassa

- Rapport d'inspection du 3 octobre 2001, 4 pages

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant les autres adresses.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu

Pour Nezha Boumchagdidin
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (7)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7550-06-01-02800-00

DATE DE RÉDACTION : 2001-11-20

IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2001-10-03

HEURE : -Arrivée : 10 :07
-Départ : 10 :25

• INSPECTEUR/INSPECTRICE : Yves Marquis

• ACCOMPAGNÉ DE :

• LIEU INSPECTÉ

Innovation Recycle
560, boulevard Henri-Bourassa Ouest
Suite 301-J
Montréal (Québec)
H3L 1P4

• ADRESSE POSTALE (si différente)

• PLAIGNANT/PLAIGNANTE : Rencontré oui [] non [X] N/A []

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

art. 53-54

53-54

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

PERSONNES

RENCONTRÉES :

Monsieur Martin Ménard (conversation téléphonique)

• PIÈCE (S) ANNEXÉE (S) : PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[] [] [] []
Nombre :

ÉCHANTILLONS

[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

AUTRES ANNEXES []
PRÉCISEZ

1. Feuillet de renseignements tirés du site web de la
compagnie.
2.

BUT(S) :

• Vérifier la conformité des opérations en regard de la LQE et du RDS et savoir d'où proviennent les
bouteilles de plastique éliminées au LES de art. 23-24

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7550-06-01-02800-00

DATE DE RÉDACTION : 2001-11-20

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me suis rendu au bureau de la compagnie Innovation Recycle afin d'y rencontrer le propriétaire, monsieur Martin Ménard. La secrétaire m'a indiqué que monsieur Ménard se trouvait à ce moment à l'extérieur du bureau, mais qu'elle attendait son retour sous peu. Je me suis donc assis à la demande de la secrétaire afin de l'attendre. Au bout d'une vingtaine de minutes, elle m'avisait que monsieur Ménard ne serait pas au bureau avant le début de l'après-midi. Je lui ai donc laissé mes coordonnées afin que monsieur Ménard puisse me rappeler le plus rapidement possible.

Le lendemain, il me rappelait afin de me transmettre des renseignements relatifs aux opérations de la compagnie Innovation Recycle. Il m'a mentionné que la compagnie Innovation Recycle fait le recyclage de diverses matières, dont les matières plastiques. Ainsi, la plupart des matières plastiques sont recyclées (voir feuillets de renseignements en annexe), sauf pour le PVC (lorsqu'il est trop souillé), le polystyrène et le PETE lorsqu'il est mélangé à d'autres matières (traitement trop coûteux). Ces rejets de la chaîne de tri sont envoyés dans les LES autorisés. C'est ainsi que le chargement de bouteilles s'est retrouvé au LES de **art. 23-24**, tel que l'a constaté l'inspecteur du MENV. Il me dit que la compagnie a des usines de recyclage à Iberville, Victoriaville et Sherbrooke. Il me dit aussi que la compagnie Innovation Recycle est une compagnie de courtage (achat-vente de matières recyclables) et que Recyc-Québec ne veut pas enregistrer ce type d'entreprise dans son répertoire. Finalement, il me dit que je peux consulter le site web de la compagnie (www.innovationrecycle.com) si je veux plus de renseignements sur cette compagnie. Les feuillets que l'on retrouve en annexe proviennent de ce site.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7550-06-01-02800-00

DATE DE RÉDACTION : 2001-11-20

3.CONCLUSION

- La compagnie Innovation Recycle ne possède pas d'usine de tri de matières recyclables sur le territoire de l'île de Montréal. Ses activités de courtage de matières recyclables ne vont pas à l'encontre de la LQE et du RDS.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7550-06-01-02800-00

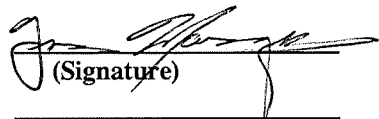
DATE DE RÉDACTION : 2001-11-20

4.RECOMMANDATIONS

- Transmettre ces renseignements à art. 53-54
- Fermer le dossier.

5.VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Yves Marquis


(Signature)

2001-11-20

Date

VÉRIFIÉ PAR : Gilles Delagrave, ing.
Chef d'équipe

(Signature)

2001- -

Date

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

